

**Les élections législatives fédérales
en Belgique et leur étude: Un regard extérieur**

Andreea ZAMFIRA

Doctorante (en co-direction)

Université Libre de Bruxelles-

Université de Bucarest (UB)

Chercheur Cevipol

Le système électoral belge est l'un des plus complexes, permettant une représentation sur plusieurs piliers des différents segments sociaux. Grâce à la richesse de l'objet d'analyse, les études électorales sont également très denses. Si le lien que le vote entretient avec l'une des principales catégories de déterminants- l'appartenance linguistique- échappe en général aux études de sociologie électorale, en Belgique, en échange, il est constamment examiné. La difficulté de la recherche destinée à expliquer le comportement électoral des groupes linguistiques est double: d'une part, les approches théoriques du comportement électoral se sont cristallisées dans des sociétés étrangères au clivage ethnolinguistique et, d'autre part, peu sont les enquêtes électorales qui ont tenu compte des caractéristiques linguistiques des interviewés.¹ De surcroît, en Belgique, les recensements linguistiques ont été abolis. Par conséquent, les données sur le nombre des locuteurs d'une langue particulière demeurent approximatives² et les inférences sur le comportement électoral dans les sociétés bilingues- des simples suppositions. Sur ce point plusieurs questions se posent. Quels sont, donc, les obstacles épistémologiques (théoriques, méthodologiques) et empiriques qui concourent au déplacement de l'attention de cette question vers d'autres thèmes de la sociologie électorale ? Étant donné ces obstacles, jusqu'où le comportement peut-il être connu ? Quel est le moment où l'analyse s'arrête ?

L'analyse des élections législatives de 2003, par exemple, illustre merveilleusement les difficultés rencontrées sur ce terrain. Dans un premier temps, nous remarquons que, en dépit de la liberté dont disposent les partis aux élections de la Chambre, la campagne des partis des deux communautés ne passe pas au-delà de la frontière linguistique. Effet ou non de la division électorale et administrative dans la loi, la séparation des listes de candidature se fait de manière délibérée à la Chambre des Députés, en prolongation de la séparation artificielle, imposée au Sénat. Pourtant, nous ne pouvons pas savoir si cette ligne de démarcation divise aussi l'électorat belge en deux collèges parfaits. Deuxième remarque: en partant de l'observation que le score des formations francophones³ est inférieur au poids de la population locutrice du français⁴, nous arrivons à deviner qu'à Bruxelles les partis néerlandophones accrochent des votes trans-communautaires. L'exactitude du constat dépend évidemment des marges des estimations quant à la composition linguistique de la population bruxelloise.

¹ En Belgique, les enquêtes postélectorales ISPO-PIOP de 1991, 1995, 1999, 2003 et 2007 sont les seules qui fournissent des données linguistiques sur les personnes interviewées.

² *In abstracto*, dans le cas où les enquêtes et les *exit-polls* auraient inclus la langue parmi les questions habituelles relatives aux caractéristiques socio-démographiques des interviewés, on pourrait observer si et comment un tel ou tel groupe change de comportement d'un type d'élection à l'autre (évidemment, en tenant compte des différences d'offre électorale dans les circonscriptions bilingues) ou s'il prouve certaines fidélités partisans transversales à toutes ces élections et à travers le temps.

³ http://elections2003.belgium.be/electionshome/fr/result/chamber/table_top.html

⁴ ISPO, K.U.Leuven, PIOP, U.C.Louvain, *General Election Study Belgium, 2003*, Leuven/Louvain-La-Neuve, 2004, p. 17.

LE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS PLURALES : QUESTIONS THÉORIQUES

La définition lijphartienne de la société plurale :

Grille de lecture des dynamiques socio-politiques propres aux sociétés plurales

Dans un article publié en 1979⁵ sur les motivations du vote dans quatre pays, la Belgique, le Canada, l'Afrique du Sud et la Suisse, Arend Lijphart a montré, contrairement à l'opinion générale selon laquelle le facteur de classe était dominant, que deux autres facteurs, à savoir la religion et la langue, déqualifient le premier dans les sociétés caractérisées par une multitude de clivages. Pourtant, peu de fois la langue et la politique ont fait depuis l'objet commun des recherches de sociologie électorale et, alors, on s'est intéressé plutôt à l'influence de la politique sur le régime de la langue (la politolinguistique), et non pas à l'influence inverse

Aujourd'hui, une telle approche ne peut nous sembler autrement que périmée. Le démontre les études en matière. La religion est loin d'être la cause primordiale des opinions et des attitudes politiques, elle a cessé il y a longtemps de faire l'arbitre. Peut-être que la structure religieuse des populations n'a pas changé beaucoup depuis, la structure linguistique non plus. En effet, une distinction plus radicale entre les croyants pratiquants et les non pratiquants est devenue évidente de jour en jour, fait qui se reflète entre autres dans la construction des questionnaires sociologiques. Ils incluent depuis quelque temps une nouvelle dichotomie structurelle entre les pratiquants et les non pratiquants. En revanche, les partis ont adopté eux aussi une position plus conforme à ce changement structurel. En plus, si nous regardons la situation particulière de la Belgique, nous constatons que les différences de langue ont été incorporées et graduellement institutionnalisées dans le cadre du système de partis.

Dans les sociétés plurales/ multiculturelles, telles que la Belgique, et, implicitement dans les communautés mixtes qui représentent *de facto* des microsociétés plurales (Bruxelles), le contenu du vote est double. L'électeur exprime son choix politique et, en même temps, une appartenance linguistique. Puisque rares sont les exceptions et que le vote trans-communautaire demeure un vote atypique, les politistes et les sociologues sont tentés de croire que le clivage linguistique imprime de façon durable le comportement électoral des groupes minoritaire et majoritaire. Cela dit, il est sous-entendu que les campagnes transversales sont prises le plus souvent pour aberrantes et les votes trans-communautaires sont pris trop aisément pour des votes protestataires ou accidentels. Jugeant d'après la consistance des recherches dédiées au sujet, il peut nous sembler que la sociologie électorale laisse de côté les cas déviants, pour se consacrer en échange aux idéal-types.

L'étude électorale suit un cheminement paradigmatique spécifique en fonction des caractéristiques de la société concernée. L'une des plus importantes distinctions à faire entre les pays remonte à la structure de la société. C'est le point de départ que Arend Lijphart a mis en lumière chaque fois qu'il a essayé de briser les mystères du

⁵ Arend LIJPHART, "Religious vs. Linguistic vs. Class Voting: The 'Crucial Experiment' of Comparing Belgium, Canada, South Africa and Switzerland", *American Political Science Review*, vol. 73, no. 2, 1979, pp. 442-58.

fonctionnement des démocraties de partout le monde. Similairement, il nous semble important d'encadrer l'électeur non seulement dans le milieu social immédiat mais aussi dans sa société, en présupposant qu'au moins une série de traits culturels sont transmis fidèlement du niveau macro vers le microsocial. Certainement, le degré de division d'une société est responsable d'un complexe d'opinions et d'attitudes politiques, imprimées par les sous-cultures qui coexistent au sein de la société nationale. Dès lors, l'étude du comportement électoral ne peut plus être séparé de l'étude des clivages structurels ou de celle des sous-cultures se superposant aux divisions sociales.

Concernant la structure des clivages, Arend Lijphart apprécie qu'elle exerce la fonction de critère de différenciation des sociétés plurales. «Le nombre des clivages et le degré de fragmentation qu'ils déterminent, la mesure dans laquelle les différents clivages s'entrecroisent ou coïncident, le type et les intensités des clivages, les effets contrecarrants des loyautés décisives et, finalement, la façon dont les clivages structurels et les clivages des systèmes de partis sont interliés», voilà quelques éléments nécessaires en vue de la comparaison des structures sociales plurales! (Lijphart, 2002, p. 88) Analysant les démocraties consociationnelles occidentales, l'auteur observe que les clivages principaux sont de nature religieuse et de classe et, en plus, en Belgique et en Suisse, s'ajoute un troisième, de nature linguistique.

Lijphart utilise l'index de fragmentation de Rae et Taylor⁶ pour examiner la structure de clivages de ces pays. Nous reprenons ci-dessous le calcul effectué pour le cas belge. En 1947, le dernier recensement linguistique estimait que 60,1% de la population belge parlait le néerlandais. Le recensement de 1961, bien qu'il n'ait plus répété la question liée à l'appartenance linguistique, aide l'auteur à déterminer ce rapport à partir du chiffre de la population de chaque région. Ainsi, on savait que la population de la Flandre représentait 51,3% de la population belge, la Wallonie 33,1% et la capitale bilingue comptait 15,6%. Comme environ 80% de la population de la capitale bruxelloise était formée par les locuteurs de langue française, alors le pourcentage des néerlandais était de 54,4% par rapport à 45,6% francophones.⁷ Ces chiffres montraient un index de fragmentation de 0.50.

Même si en Belgique existent seulement deux groupes linguistiques importants et en Suisse il y en a plusieurs, nous explique Lijphart, le degré de fragmentation est supérieur là où les groupes sont quasiment équilibrés (Belgique) et non pas là où un seul se distingue du point de vue du nombre (trois quarts de la population suisse étant germanophone).

⁶ D.W. RAE, M. TAYLOR, *The Analysis of Political Cleavages...op.cit.*, pp. 30-33.

⁷ Le poids de la minorité germanophone a été estimé à 0,50%.

*Le comportement électoral dans les sociétés plurales.
Une approche théorique*⁸

Il faut le préciser dès le début, jusqu'à présent, bien qu'un cadre théorique classique du comportement électoral⁹ ait été conçu, le cas des communautés mixtes (multiethniques, multilingues) n'a pas encore attiré une attention particulière des chercheurs et théoriciens. Néanmoins, les identités culturelles doubles, les stéréotypes culturels, la présence des partis ethniques et régionalistes, le vote fondé sur un clivage ethnique et le vote trans-communautaire qui est susceptible de traduire un entrecroisement des clivages, exigent une approche à part. Dans les paragraphes qui suivent, nous proposons une problématisation théorique de la question de l'appartenance linguistique, en tant que facteur intrinsèque du vote non ethnique. Pour ce faire, un court passage en revue des principaux préceptes des approches de la sociologie électorale sera esquissé.

Le premier paradigme théorique pris en considération est le modèle américain d'analyse sociologique de l'École de Columbia, proposé par Paul F. Lazarsfeld, Bernard R. Berelson et William N. McPhee¹⁰. Les auteurs ont dédié leurs recherches au comportement électoral, analysant les facteurs sociaux et géographiques déterminant le support partisan, l'influence de la famille, des amis, des collègues de travail, des leaders de la communauté locale, de l'opinion des médias et de la campagne électorale.

Selon les auteurs de Columbia, l'ethnie et la langue représentent deux des bases principales du comportement. Le clivage centre-périphérie oppose deux zones géographiques, deux zones sociales et, en même temps, deux zones politiques. Le centre représente le siège de l'autorité gouvernementale, détenant le pouvoir central et la gestion des principales ressources économiques. De l'autre part, les périphéries¹¹ sont des régions qui possèdent un capital économique inférieur et dont l'apport économique marginal les place en dehors des principales zones qui se disputent le pouvoir.¹² Le clivage centre-périphérie incarne des fois la division ethnique et linguistique entre les minorités et les majorités, le clivage étant reproduit au niveau de la représentation politique par les partis du centre et les formations ethno-régionalistes. Le vote trans-communautaire est la plupart du temps expliqué comme un vote de proteste contre les partis de défense de la

⁸ Le sous-chapitre sur les principales approches théoriques de la sociologie électorale reprend une partie des questions présentées antérieurement dans l'article de A. ZAMFIRA, « Aderența electorală a partidelor etnice. FDGR și UDMR- studii de caz », in Dragoș DRAGOMAN (éd.), *Alegeri și alegători 2000-2004. Contexte locale și regională*, Editura Universității "Lucian Blaga" din Sibiu, Sibiu, 2006, pp. 53-93, et dans deux dissertations de l'auteur, présentées à l'Université de Bucarest.

⁹ Les quatre paradigmes classiques du comportement électoral sont: l'Approche sociologique (l'École de Columbia), le Modèle français d'analyse écologique, l'Approche psychologique (l'École de Michigan), le Modèle du désalignement électoral et le Modèle d'analyse économique (la Théorie du choix rationnel ou *Rational Choice*).

¹⁰ Paul F. LAZARSELD, Bernard BERELSON, William McPHEE, *Voting. A study of opinion Formation in a Presidential Campaign*, The University of Chicago Press, Chicago, 1954; Paul F., LAZARSELD, Bernard BERELSON, Hazel GAUDET, *The People's choice. How the Voter makes up his mind in a presidential campaign*, Columbia University Press, New York, 1944, 1968.

¹¹ Nous connaissons des sociétés qui sont dominées par un centre unique (France, Grande Bretagne, Roumanie) et d'autres qui sont polycentriques (Belgique, Suisse, Allemagne).

¹² S. ROKKAN, D. URWIN, *Economy Territory Identities: Politics of West European Peripheries*, Sage, Londres, 1983, pp. 14-15.

communauté en question. Ce type d'explication est basée sur l'hypothèse selon laquelle le vote trans-communautaire est un vote atypique. Le vote typique est considéré être le liant entre la catégorie sociale et la représentation politique de celle-ci. En termes de fréquence, le vote trans-communautaire a été depuis toujours un phénomène marginal. En 1954, parlant des partis des minorités nationales, Lazarsfeld et ses collègues¹³ observaient qu'aux États-Unis les groupes ethniques et religieux ont constamment eu une position unitaire aux urnes, ce qui a permis d'identifier le « vote noir », le « vote juif » ou le « vote italien », etc. Normalement, comme bien l'observent les auteurs de *Voting*¹⁴, deux conditions, objective et subjective, précèdent l'option électorale. D'une part, la psychologie énonce la première condition, subjective, responsable de la perception sociale personnelle, et il semble que ce n'est pas seulement l'appartenance à une certaine ethnie, classe ou communauté linguistique/ religieuse qui détermine l'électeur à donner son avis favorable au parti, mais aussi sa propre image de soi et du groupe social dont il fait partie. De l'autre part, le vote pour un parti est conditionné objectivement par la tendance de l'individu de s'associer le plus fréquemment aux gens qui sont perçus comme lui de point de vue de l'appartenance sociale et d'élire en fonction de la perception de ce que doit être la représentation politique du segment dont il fait partie.

Le deuxième modèle d'analyse, la théorie psychologique, a été proposé par l'École de Michigan et connu comme « le Modèle de l'Identification Partisane ». Selon les auteurs de Michigan, l'identification partisane dérive des sentiments d'attachement à un certain parti politique. De plus, de point de vue psychologique, l'identification de l'électeur par rapport au parti politique devient une partie intégrante de l'image de soi de l'électeur. Par conséquent, la lecture de l'information électorale sera faite dorénavant de manière à préserver, renforcer et démontrer la logique de l'adhésion partisane¹⁵. Les effets contextuels ont une relevance à part dans le cadre de la discussion sur la construction de l'image politique de soi et de l'identification partisane. Apportés en discussion par les Écoles de Columbia et de Michigan, dénommés en anglais *context effects* ou *neighbouring effects*, ceux-ci ont capté l'attention des sociologies qui ont découvert leur poids colossal. Miller, par exemple, affirmait: « ceux qui parlent ensemble votent ensemble ». ¹⁶ Les communautés à haut degré d'homogénéité ont la tendance de voter les mêmes partis. ¹⁷ En fait, les effets locaux ou contextuels sont des effets d'osmose de l'interaction interpersonnelle dont le résultat est la conformité des attitudes aux normes locales. Mais la localité ne représente qu'un des facteurs qui influencent le choix électorale, à même de renforcer ou, par contre, de modérer d'autres variables. Et, comme règle générale, plus l'identification au parti est faible, moins on s'attend à ce que les effets contextuels soient grands. Autrement dit, l'influence de la localité varie en fonction de la stabilité des croyances et convictions des électeurs.

¹³ LAZARSELD, BERELSON, McPHEE, 1954, pp. 61- 64.

¹⁴ Ibidem, pp. 81-82.

¹⁵ Martin HARROP, William L. MILLER, *Elections and Voters. A Comparative Introduction*, Macmillan, Londres, 1987, pp.131-145.

¹⁶ W. L. MILLER, *Electoral Dynamics in Britain since 1918*, Macmillan, Londres, 1977, pp. 65.

¹⁷ "In general, it was the case that the more homogenous community, the more likely it was that members of all occupational classes would vote for the political party [...] with the strongest links to the largest class."- R. J. JOHNSTON, C. J. PATTIE, J. G. ALLSOPP, *A Nation Dividing?*, Longman, Londres, 1988, pp. 92.

Le troisième paradigme, celui de l'analyse écologique¹⁸, proposé au début du 19^{ème} siècle par André Siegfried et repensé actuellement par Nonna Mayer et Pascal Perrineau¹⁹, met en corrélation le vote et les caractéristiques morphologiques des collectivités, traçant ainsi le tableau de la distribution des votes sur le territoire. Selon Mayer et Perrineau, « après une période d'hégémonie de l'approche psychosociale, l'analyse électorale est en train de redécouvrir les vertus de l'approche écologique qui seule permet de prendre toute la mesure de l'influence des territoires, des espaces d'appartenance (avec leurs caractéristiques morphologiques, sociales, historiques et politiques) sur les comportements politiques ». Évidemment, la question de l'appartenance linguistique fait partie du modèle d'analyse et d'explication écologique. Elle représente un critère essentiel de différenciation entre les communautés historiques et les territoires politiques. Une telle approche est utile notamment afin d'étudier la structure des cultures politiques des différentes communautés de langue.

La perspective économique sur le comportement électoral (*Rational Choice*) suppose que l'électeur est capable de connaître ses propres intérêts, d'évaluer en fonction de ceux-ci les alternatives électorales et d'accorder le vote à l'acteur politique (leader, parti, etc.) qui est le plus favorablement évalué.²⁰ Pour les auteurs de cette École, l'électeur représente un acteur rationnel qui utilise l'action de voter en tant qu'instrument destiné à atteindre ses propres objectifs. Par voie de conséquence, les adeptes du paradigme économique s'intéressent prioritairement au processus de communication, essayant de surprendre la manière dont l'interaction entre les diffuseurs d'information et les lecteurs (destinataires des messages politiques) s'établit et influence électoralement les derniers.²¹ Bien entendu, le vote de l'électeur rationnel, pragmatique, est supposé ne pas être prioritairement circonscrit aux intérêts de la communauté de langue.

¹⁸ La première recherche française d'écologie électorale date de 1913, l'année de la publication du *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République* d'André Siegfried.

¹⁹ Selon Nonna Mayer et Pascal Perrineau, « après une période d'hégémonie de l'approche psychosociale, l'analyse électorale est en train de redécouvrir les vertus de l'approche écologique qui seule permet de prendre toute la mesure de l'influence des territoires, des espaces d'appartenance (avec leurs caractéristiques morphologiques, sociales, historiques et politiques) sur les comportements politiques. » Nonna MAYER, Pascal PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 1992, pp. 40.

²⁰ J. ENELOW, M. HINICH, *The Spatial Theory of Voting: an Introduction*, Cambridge University Press, Cambridge, 1984, pp.145.

²¹ Pippa NORRIS, "Campaign Communications", *Elections and Voting Behaviour. New Changes, New Perspectives*, Aldershot; Brookfield, vt.: Ashgate, Dartmouth, 1998, pp. 263-305.

LE COMPORTEMENT ÉLECTORAL DES FRANCOPHONES ET DES NÉERLANDOPHONES AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 2003

Questions préliminaires

En Belgique, les recensements linguistiques ont été abolis par la loi du 24 juin 1961. Par conséquent, les données sur le nombre des locuteurs d'une langue particulière demeurent approximatives. Bien qu'il n'y ait pas de chiffres officiels, on estime que la population belge compte 56% de Flamands, 41% de Wallons et 1,5% de germanophones. On estime également que 16,5% des Flamands parlent bien la langue française, 50% d'eux la comprennent et parlent. Par contre, parmi les francophones, seulement 6-7% ont des connaissances de néerlandais.²² A Bruxelles, le pourcentage estimé des locuteurs du français est de 85-90% et celui des néerlandophones est de 10-15%.²³

Le problème en ce qui concerne Bruxelles tient au fait qu'il n'y a pas de données exactes en ce qui a trait à la structure linguistique de la population. Dans ce domaine, les spéculations sont innombrables. Généralement, les francophones estiment atteindre les 85% ou 90%. La grande majorité des Bruxellois dont la langue maternelle est le néerlandais sont bilingues, fait prouvé, entre autres, par le petit nombre de questionnaires complétés en néerlandais dans la capitale. L'enquête postélectorale de 2003²⁴ que nous utilisons au cours de la présente recherche offre un exemple en ce sens: seulement 2,13% des questionnaires ont été complétés en néerlandais. L'enquête a été réalisée par le Point d'Appui Interuniversitaire sur l'Opinion Publique et la Politique (Université Catholique de Louvain-la-Neuve) et l'Institut de Recherche de l'Opinion Sociale et Politique (Université Catholique de Louvain).

C'est grâce aux enquêtes ISPO-PIOP que le comportement des deux groupes linguistiques belges aux élections fédérales de '91, '95, '99, 2003 et 2007 peut être connu. Ces enquêtes sont les seules qui fournissent des données linguistiques sur les personnes interviewées. Les résultats de ces enquêtes peuvent nous conduire à établir une liaison étroite entre l'option électorale et l'appartenance linguistique des électeurs et, de plus, peuvent nous aider à étudier l'évolution de l'implantation géographique des partis belges, flamands et francophones. L'analyse ultérieure des programmes des partis sera utile afin de connaître la position de chaque communauté par rapport à l'axe gauche-droite, d'étudier la structure des clivages et, finalement, de comprendre les modèles de vote des deux communautés.

Les élections législatives de 2003 et leur étude. Ce qui peut être connu et ce qui reste inconnu.

A long terme, la division administrative de 1962-63, faite sur une base linguistique, a accentué de manière décisive la polarisation du paysage politique belge.

²² Source: http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/belgiqueetat_demo.htm

²³ ISPO, K.U. Leuven, PIOP, U.C.Louvain, *General Election Study Belgium, 2003*, Leuven/Louvain-La-Neuve, 2004, pp. 17.

²⁴ *Ibidem*.

La formule des Collèges électoraux séparés pour les deux communautés de langue, utilisée dès les premières élections européennes (1979), a été ensuite adoptée aux élections fédérales.²⁵ A présent, le Sénat est élu dans trois circonscriptions territoriales. Dans la circonscription flamande, les électeurs votent pour des listes flamandes. De même, dans la circonscription francophone, les électeurs votent pour des listes francophones. Seuls les électeurs de la circonscription bilingue de Bruxelles-Hal-Vilvorde gardent la liberté de choisir entre les deux listes. L'adoption de cette formule a profondément marqué la vie politique belge. Une conséquence naturelle de cette mutation des divisions ethnolinguistiques en plan politique national a été la sur-solicitation électorale du clivage communautaire/ linguistique aux dépens du clivage socioéconomique.

A la différence des élections du Sénat, à la Chambre, les listes flamandes et francophones ont la possibilité de se présenter partout, tant dans les régions bilingues que dans les régions unilingues de Flandre et de Wallonie. L'électorat n'est, donc, pas séparé en deux collèges. Pourtant, en réalité, à de rares exceptions, les partis néerlandophones ne déposent pas de listes dans les circonscriptions wallonnes (Brabant Wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) et l'inverse vaut pour les partis francophones dans les cinq circonscriptions nordiques (Anvers, Flandre Occidentale, Flandre Orientale, Limbourg et Louvain). Seulement la ville de Bruxelles, étendue à sa périphérie d'Hal-Vilvorde, voit des listes francophones et flamandes s'affronter. Puisque la circonscription de BHV est composée de 35 communes flamandes, situées autour des 19 communes bilingues qui composent la capitale, les estimations concernant la structure ethnique de l'électorat qui va aux urnes de cette circonscription ne sont plus les mêmes qu'on utilise pour la région administrative (approx. 85% et 15%). Les poids des deux groupes linguistiques de BHV ne sont pas aussi déséquilibrés.

Tableau 1

Belgique, Résultats des élections de la Chambre des Représentants, 2003²⁶

PARTI		VOIX	VOIX (%)	SIEGES	SIEGES (%)
VLD	Vlaams Liberalen Democraten (parti libéral flamand)	1 009 223	15,36	25	16,67
SP.A-Spirit	Socialistische Partij (parti socialiste flamand)	979 750	14,91	23	15,33
CD&V	Christen Democratisch & Vlaams (parti démocrate chrétien flamand)	870 749	13,25	21	14,00
PS	Parti socialiste (parti socialiste francophone)	855 992	13,02	25	16,67
VB	Vlaams Blok (parti d'extrême droite flamand)	761 407	11,59	18	12,00
MR	Mouvement réformateur (cartel libéral francophone)	748 952	11,40	24	16,00
CDH	Centre démocrate humaniste (parti démocrate chrétien francophone)	359 660	5,47	8	5,33
N-VA	Nieuw Vlaamse Alliantie (parti nationaliste flamand)	201 399	3,06	1	0,67
Ecolo	Parti vert francophone	201 118	3,06	4	2,67
AGALEV	Anders gaan leven (parti vert flamand)	162 205	2,47	0	0,00
FN	Front national (parti d'extrême droite francophone)	130 012	1,98	1	0,67

²⁵ Jean-Benoit PILET, "The adaptation of the electoral system to the ethno-linguistic evolution of Belgian consociationalism", *Ethnopolitics*, vol. 4, n°4, 2005, pp. 397-411.

²⁶ La source utilisée est le portail fédéral des résultats électoraux officiels, géré par le Ministère de l'Intérieur: http://elections2003.belgium.be/electionshome/fr/result/chamber/table_top.html

Le tableau ci-dessus comprend les résultats officiels des partis qui ont obtenu plus de 1% du nombre total de voix aux élections de la Chambre. Les partis strictement flamands ont totalisé 60,64% et les partis francophones 34,93% de voix, différence qui indique une implantation électorale meilleure des formations flamandes. Le rapport procentuel ne change pas le cas où les deux pourcentages sont arrondis par l'addition des scores des partis classés en dessous de notre seuil conventionnel de 1%. Il est prévisible, vu le fait que les partis strictement flamands n'ont pas déposé de listes en Wallonie et que leurs homologues francophones n'ont pas été présents aux élections de Flandre.

Tableau 2
Belgique, Résultats des élections du Sénat, 2003²⁷

PARTI		VOIX	VOIX (%)	SIEGES	SIEGES (%)
Collège électoral français					
PS	Parti socialiste (parti socialiste francophone)	840 908	12,84	6	15,00
MR	Mouvement réformateur (cartel libéral francophone)	795 757	12,15	5	12,50
CDH	Centre démocrate humaniste (parti démocrate chrétien francophone)	362 705	5,54	2	5,00
Ecolo	Parti vert francophone	208 868	3,19	1	2,50
FN	Front national (parti d'extrême droite francophone)	147 305	2,25	1	2,50
Collège électoral néerlandais					
SP.A-Spirit	Socialistische Partij (parti socialiste flamand)	1 013 560	15,47	7	17,50
VLD	Vlaams Liberalen Democraten (parti libéral flamand)	1 007 868	15,38	7	17,50
CD&V	Christen Democratisch & Vlaams (parti démocrate chrétien flamand)	832 849	12,71	6	15,00
VB	Vlaams Blok (parti d'extrême droite flamand)	741 940	11,32	5	12,50
N-VA	Nieuw Vlaamse Alliantie (parti nationaliste flamand)	200 273	3,06	0	0,00
AGALEV	Anders gaan leven (parti vert flamand)	161 124	2,46	0	0,00

En comparant les résultats aux élections du Sénat, on constate que les partis néerlandophones ont devancé de nouveau les partis francophones. Tandis que les premiers ont obtenu 60,40% des voix, les seconds ont réuni 35,97%. Le rapport reste constant après l'addition des scores des partis placés en dessous de 1%. Ceux-ci apportent environ 1,80% à chacun des deux résultats. Rien d'extraordinaire à ce qu'il y ait environ 60% de voix flamandes puisque cela correspond très exactement à la proportion de la population néerlandophone, à quelques petites virgules près. Côté francophone, on est quand même assez surpris de constater une sensible différence qui met en infériorité le score des partis aux élections fédérales par rapport au poids total du groupe linguistique français (environ 40%).²⁸ Selon nos calculs, en 2003, les néerlandophones belges représentaient environ 59,31% de la population totale et les francophones 40,67%. Les deux nombres ont été obtenus en additionnant 57,87 (résultat de l'INS) et 1,44 (15% en estimations), respectivement 32,50 et 8,17 (85% de la population de la capitale). Comme les données statistiques sur la population de Bruxelles ne sont pas officielles, l'évaluation des résultats électoraux va être faite en prenant toutes les précautions méthodologiques

²⁷ Source: http://elections2003.belgium.be/electionshome/fr/result/senate/table_top.html

²⁸ Tenant compte des données informelles sur la structure de la population belge, nous estimons que le pourcentage des Francophones de Wallonie et de Bruxelles est soit de 40,19% (si à Bruxelles vivent 80%), soit de 41,1% (s'ils représentent 90% dans la capitale), soit de 40,67% (85%).

requis pour ce type de situation. Nous ne perdons pas de vue non plus la possibilité d'expliquer les deux différences en termes de participation (Tableaux 3.1. et 3.2.)²⁹.

Tableau 3.1.

La participation aux élections de la Chambre des Représentants, 2003

Niveau	Inscrits	Bulletins déposés	%	Blancs et nuls (%)
Anvers	1 237 648	1 149 351	92,66	3,42
Brabant Wallon	250 233	229 829	91,39	4,74
Flandre Occidentale	888 460	836 268	93,92	5,66
Flandre Orientale	1 071 080	1 004 186	93,57	4,20
Hainaut	869 490	788 547	90,39	8,61
Limbourg	584 470	556 062	94,92	4,35
Liège	710 627	640 378	89,87	6,31
Louvain	354 330	331 035	93,25	4,49
Luxembourg	181 605	169 298	92,29	8,77
Namur	331 649	303 679	91,26	7,70
Bruxelles-Hal-Vilvorde	976 368	862 959	88,10	4,06
Royaume	7 455 960	6 871 592	91,9	5,24

Tableau 3.2.

La participation aux élections du Sénat, 2003

Niveau	Inscrits	Bulletins déposés	%	Blancs et nuls (%)
Circ. électorale de BHV	976 368	862 789	88,08	4,89
Circ. électorale flamande	4 135 988	3 874 908	93,49	4,58
Circ. électorale wallonne	2 343 604	2 131 699	90,61	90,38
Anvers	1 237 648	1 149 360	92,66	3,67
Brabant Wallon	250 233	229 828	91,39	4,72
Flandre Occidentale	888 460	834 652	93,74	5,75
Flandre Orientale	1 071 080	1 004 057	93,56	4,49
Hainaut	869 490	788 640	90,4	8,49
Limbourg	584 470	555 728	94,87	4,84
Liège	710 627	640 275	89,85	6,62
Brabant Flamand (Louvain)	354 330	331 111	93,27	4,58
Luxembourg	181 605	169 261	92,27	9,47
Namur	331 649	303 695	91,27	7,51
Bruxelles-Hal-Vilvorde	976 368	862 789	88,08	4,89
Royaume	7 455 960	6 869 396	91,87	5,51

²⁹ Pour le calcul des taux de participation électorale, on a utilisé les données publiées sur le portail fédéral: http://elections2003.belgium.be/electionshome/fr/result/chamber/table_top.html. On spécifie avoir pris en compte seulement les bulletins des Belges disposant du droit de vote et résidant sur le territoire du Royaume. Les deux tableaux ne comprennent pas de chiffres par rapport aux Belges disposant du droit de vote et résidant à l'étranger, qui votent en personne ou par procuration dans une commune du Royaume (1), ni par rapport aux Belges disposant du droit de vote et résidant à l'étranger, qui votent en personne ou par procuration dans le poste diplomatique ou consulaire de carrière belge dans lequel ils sont inscrits (2), ni sur les Belges disposant du droit de vote et résidant à l'étranger, qui votent par correspondance (3).

Evidemment, le nombre total des citoyens ayant droit de voter et le nombre des électeurs présents aux urnes ne sont pas la même chose. Théoriquement, la structure sociale et ethnique/ linguistique de l'électorat total et celle de l'électorat présent aux urnes peuvent différer beaucoup. Les rapports entre les segments de la population respective peuvent même s'inverser. Ainsi, les quatre pourcentages qui représentent les scores des partis francophones et flamands aux élections législatives de 2003 ne nous diraient plus grand-chose sur un possible vote trans-communautaire. Dans le cas précis de la Belgique, les quatre chiffres ne perdent pas beaucoup de leur relevance. Comme le vote y est obligatoire, dans un premier temps, le taux de participation aux élections de 2003 a été assez élevé (91,9% à la Chambre et 93,27% au Sénat) et, dans un second temps, il a été approximativement égal pour les trois circonscriptions: 93,66% et 93,49% en Flandre, 91,04% et 90,61% en Wallonie, 88,10% et 88,08% à Bruxelles-Hal-Vilvorde.

Si on calcule les taux de participation aux élections de 2003 de la Chambre, alors les électeurs de BHV ont représenté 8,47% de la population totale, les Flamands- 54,20% et ceux de Wallonie, 29,59%. Malheureusement, il est très difficile d'estimer la structure ethnique de la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Au niveau de cette unité électorale, comme nous l'avons mentionné plus haut, les francophones ne représentent pas 85% car les 35 communes qui s'y ajoutent apportent des chiffres importants au nombre des électeurs flamands. Autrement, si la circonscription et la région de Bruxelles avaient coïncidé, alors nos calculs auraient indiqué 55,47% pour les Flamands et 36,79% pour les Francophones dans leur ensemble. On aurait pu dire que les deux valeurs sont presque directement proportionnelles à celles qui représentent les poids des deux groupes linguistiques au niveau national, qu'au niveau de chaque communauté linguistique la différence entre le collège électoral total et le collège formé par les électeurs présents au vote est d'environ 4 pourcents. En conséquence, l'analyse de la participation ne nous aurait pas fourni un indicateur pouvant expliquer le déclassement des partis francophones par leurs homologues flamands. Il se serait s'agit ici d'un devancement qui prolonge encore plus le déclassement qui a à son origine l'infériorité numérique de la communauté francophone. La différence n'aurait pas été énorme, elle aurait été tout petite et pouvait être due aux estimations inexactes concernant la structure ethnique de la population. Puisque les estimations concernant la structure de la circonscription de BHV sont d'autant plus risquées, nous sommes obligés d'arrêter nos questionnements sur le vote trans-communautaire à BHV à la fin de ce paragraphe même. Les quelques pourcents qui d'habitude indiquent un vote trans-communautaire, quelque faible qu'il soit, doivent nécessairement provenir d'une différence qui s'effectue avec des chiffres exacts. Dans le cas de BHV, trois questions restent inconnues, la structure ethnique/ linguistique de la circonscription, l'appartenance communautaire des électeurs votant pour les partis « acommunautaires » et, en plus, l'appartenance communautaire des électeurs qui soutiennent les partis strictement flamands, respectivement strictement francophones. Pratiquement, la connaissance des deux premiers éléments conditionne celle du troisième. L'analyse plus approfondie du comportement électoral nécessite une plus ample base de données individuelles sur les caractéristiques linguistiques des habitants au niveau des cantons et des communes de BHV.

(1) Elections de la Chambre des députés, 2003

En effet, deux choses retiennent notre attention pour le moment. Dans un premier temps, nous remarquons que, en dépit de la liberté dont disposent les partis aux élections de la Chambre Inférieure, les listes restent chez elles. C'est-à-dire, la campagne des partis des deux communautés ne passe pas au-delà de la frontière linguistique. Effet ou non de la division électorale et administrative dans la loi, la séparation des listes de candidature se fait de manière délibérée à la Chambre des Députés, en prolongation de la séparation artificielle, imposée au Sénat. Même si l'on constate la constance des partis à l'intérieur des bornes communautaires, on ne peut pas savoir si cette ligne de démarcation divise et l'électorat belge en deux collèges parfaits. Dans un second temps, en partant de l'observation que le score des formations francophones est inférieur au poids de la population locutrice du français, on arriverait à deviner que les partis néerlandophones accrochent des votes trans-communautaires. Toutes proportions gardées, l'exactitude du constat dépend évidemment, donc, des marges des estimations quant à la composition linguistique de la population.

Niveau	Groupe de référence (Population)	Score électoral des partis parlementaires (CD)
Flamand	59,30%	60,64%
Francophone	40,67%	34,93%

La discussion sur un possible vote trans-communautaire à Bruxelles-Hal-Vilvorde, en effet, est risquée à cause de la difficulté d'estimer les poids des groupes linguistiques, minoritaire et majoritaire. Par contre, la même discussion portée au niveau du pays prend plus de sens. Et cela parce qu'il y a la possibilité de savoir le poids relatif des deux groupes au niveau national. Néanmoins, le fait de ne pas pouvoir calculer le taux de participation de chaque groupe linguistique de la circonscription de BHV nous empêche de savoir finalement s'il y a des votes trans-communautaires. En conclusion, au niveau de la circonscription bilingue, il n'y a pas de moyens de savoir les deux taux de participation qui, théoriquement, pourraient même inverser le rapport entre la population francophone et la population néerlandophone. *In abstracto*, tout scénario est possible. En conclusion, nous pouvons constater à coup sûr que le vote des Belges en Flandre et en Wallonie est obligatoirement un vote sur clivage ethnique avant tout. Par contre, nous ne pouvons pas faire le même constat concernant la troisième circonscription. La différence entre 40,67 et 34,93 pourrait être due à un vote trans-communautaire à BHV aussi bien qu'à une participation inégale des deux groupes linguistiques votant dans cette circonscription.

Tableau 4.1.*Le vote à la Chambre des Représentants, le 18 mai 2003- résultats provinciaux*

PARTI	PROVINCES										
	Anvers	Brabant Wallon	Flandre Occid.	Flandre Orient.	Hainaut	Limbourg	Liège	Louvain	Luxembourg	Namur	Bruxelles-Hal-Vilvorde
N-VA	4,38		6,97	4,47		4,27		4,52			2,21
SP.A-Spirit	21,80		24,91	22,07		32,68		24,65			8,49
VB	24,09		14,09	16,77	0,85	15,65		14,89			10,30
CD&V	19,67		26,84	19,10		21,75		19,76			8,75
VLD	21,77		21,72	30,71		21,20		26,93			11,53
Agalev	4,50		3,22	4,52		2,39		5,23			4,54
MR		41,83			21,96		30,73		30,38	28,18	21,61
Ecolo		9,39			6,39		7,58		7,11	8,60	6,20
CDH		14,21			12,11		15,06		27,69	18,30	6,30
PS		24,28			44,07		35,62		26,25	27,55	15,35
FN		4,09			7,20		4,80		3,59	5,24	2,25

En ce qui suit, nous allons examiner la carte d'implantation des partis strictement flamands et strictement francophones dans chacune des trois régions. Aux élections des députés, tenues le 18 mai 2003 (Tableau 4.1.), les partis classés les deux premiers à Bruxelles-Hal-Vilvorde sont MR et PS. Ils sont suivis par les partis flamands VLD et Vlaams Blok. Le Front National occupe l'avant-dernière position, ce qui indique une implantation nettement meilleure de l'extrême droite flamande par rapport à son équivalent francophone. Tandis que les cinq partis francophones obtiennent 51,71% des votes, les six partis flamands gagnent 45,82%, ce qui représente approximativement un rapport d'égalité. La situation ne sera clarifiée qu'après l'examen attentif des résultats au niveau des cantons bruxellois, examen qui apportera une plus grande finesse à notre analyse.

Comme nous l'avons souligné tout à l'heure, le vote trans-communautaire n'apparaît pas en dehors de Bruxelles puisqu'il n'y a pas les conditions nécessaires à se produire. En Wallonie l'offre électorale est francophone et en Flandre elle demeure strictement flamande. Les seules formations ayant présenté des listes tant dans les circonscriptions flamandes que francophones ne se définissent pas en tant que représentants d'une communauté ou de l'autre. Les scores de ces partis à identité bilingue (Vivant, Lib. Appel, etc.) sont parmi les plus bas tant dans une région que dans l'autre. En dépit de leur large présence électorale (dans toutes les onze circonscriptions), ils occupent uniquement des strapontins.

En 2003, Vlaams Blok est la seule formation strictement flamande présente dans une des circonscriptions wallonnes, à Hainaut. Même si son score est très faible (0,85%), ce qui importe pourtant est la présence de l'offre au-delà de la frontière linguistique. En Flandre, Vlaams Blok obtient son meilleur score dans la province d'Anvers (Antwerpen) et, de l'autre côté, le pire de la région- dans la province de Flandre Occidentale (West-Vlaanderen). Voilà, donc, les pôles positif et négatif de l'extrême droite flamande! Quant aux pôles de performance de l'extrême-droite en Wallonie, le négatif se situe dans la province luxembourgeoise et le point positif dans la province de Hainaut. C'est la

deuxième fois que le Hainaut est cité au sujet de l'extrême droite, d'abord flamande et ensuite française. Cela peut nous dire déjà quelque chose. Il peut être supposé, par exemple, que c'est la présence du parti Vlaams Blok qui a influé favorablement sur le vote pour le Front National. L'observation demeure quand même un peu osée, étant donné l'absence momentanée de plusieurs situations similaires, comparables. Dernier petit point à noter: les scores obtenus à Bruxelles-Hal-Vilvorde par le FN et le VB sont encore plus bas que ceux retenus plus haut en Wallonie, dans la province de Luxembourg, et respectivement en Flandre, dans la province la plus occidentale. Ici, les 2,25% des votes accordés au Front National ne nous surprennent pas trop, compte tenu de l'offre électorale deux fois plus généreuse que dans toute autre circonscription. Théoriquement, plus l'offre est variée, plus les options sont diverses et les votes dispersés. Ce qui surprend réellement sont les 10,30% votes gagnés par le Vlaams Blok à Bruxelles-Hal-Vilvorde. Comme le pourcentage des électeurs néerlandophones à BHV est inférieur à 50%, la performance du Vlaams Blok est comparable à celle obtenue dans la province située le plus à droite- Anvers.

Tableau 4.2.

*Le vote à la Chambre des Représentants, le 18 mai 2003-
Bruxelles-Hal-Vilvorde (résultats cantonaux)*

CANTONS (Bruxelles-Hal- Vilvorde)	PARTI										
	N-VA	SP.A Spirit	MR	Ecolo	VB	CD&V	CDH	VLD	PS	Agalev	FN
Anderlecht	0,60	3,85	26,29	6,79	9,66	2,60	7,25	3,95	26,08	0,74	5,39
Asse	5,64	15,55	4,48	0,73	16,51	20,03	0,84	28,11	2,57	2,59	0,49
Bruxelles	0,75	4,60	25,93	7,74	7,12	2,16	8,73	4,39	25,71	1,52	3,75
Hal	3,63	14,69	14,81	2,71	15,28	15,80	2,88	17,48	6,07	2,21	1,00
Ixelles	0,40	1,88	38,18	14,43	2,75	1,31	9,42	2,31	19,77	0,73	2,62
Lennik	3,29	12,07	8,11	5,11	12,81	25,61	2,55	19,31	4,20	2,27	0,64
Meise	4,49	18,40	8,86	1,33	17,88	17,82	1,73	20,25	3,20	2,50	0,73
Molenbeek-Saint- Jean	0,67	3,82	25,87	6,15	9,10	2,09	8,81	3,92	27,12	0,72	4,31
Saint-Gilles	0,32	1,90	17,85	14,57	3,28	0,75	6,14	1,85	40,80	1,24	2,83
Saint-Josse-Ten- Noode	0,37	1,76	36,30	9,72	3,17	1,81	14,39	2,50	19,00	0,63	0,68
Schaerbeek	0,52	2,35	26,89	9,70	7,06	1,54	8,98	3,02	28,37	0,93	3,26
Uccle	0,29	1,28	40,92	10,64	3,25	1,17	9,07	1,98	21,79	0,39	3,05
Vilvorde	3,43	20,59	5,54	1,09	19,33	14,80	1,45	22,43	4,25	2,84	0,62
Zaventem	4,28	11,69	20,15	3,26	11,46	10,78	5,51	20,79	4,71	2,33	0,67

Dans un paragraphe antérieur, nous avons précisé à quel point il était important d'examiner les résultats cantonaux pour expliquer les scores obtenus à Bruxelles-Hal-Vilvorde. Nous avons vu entre-temps qu'il y a plein de raisons d'être sceptiques quant à la composition linguistique de la population de la circonscription et des communes. En ce qui suit, sans nous appuyant sur de telles données empiriques, nous essayerons de séparer le plus possible les informations sur les deux collèges électoraux, nommés ainsi conventionnellement cette fois-ci. Deux types d'informations seront obtenues: d'une part, sur l'implantation électorale des principaux partis et familles politiques (Tableau 4.2.) et, d'autre part, sur le succès des partis flamands, respectivement francophones, dans les

cantons inclus dans la circonscription de BHV (Tableau 4.3.). Ainsi, la famille socialiste a ses principales zones d'influence dans les cantons de Vilvorde et de Meise (SP.A-Spirit), de Saint-Gilles, de Molenbeek-Saint-Jean, de Schaerbeek et d'Anderlecht (PS). Ces trois derniers captent également les voix les plus à droite des Francophones. Remarquons toutefois que les scores obtenus par le FN sont ridicules par rapport à ceux de VB! Tandis que le Vlaams Blok obtient en moyenne 9,48%, le Front National n'atteint que 2,10%, ce qui le rapproche du score du N-VA (2%). Les cantons de Vilvorde, d'Asse et de Meise sont les plus attachés au nationalisme flamand. Les groupes d'électeurs les plus nombreux du VLD, du CD&V et d'Agalev proviennent toujours de Vilvorde, d'Asse et de Meise. Par contre, les cantons d'Uccle, d'Ixelles, de Saint-Josse-Ten-Noode et de Saint-Gilles sont les zones d'influence les plus importantes des Verts, des libéraux et des démocrates-chrétiens francophones.

Tableau 4.3.

Résultats cantonaux à Bruxelles-Hal-Vilvorde

Comme le Tableau 4.3. le montre, d'un total de quatorze cantons de BHV, huit donnent un vote plus favorable pour les listes francophones et six pour celles du groupe linguistique néerlandais. A Uccle, à Ixelles et à Saint-Gilles, les partis néerlandophones enregistrent les scores les plus faibles, tandis que leurs partis-frères ont les leurs à Asse, Vilvorde et Meise. Tandis que l'offre électorale reste délibérément néerlandophone en Flandre et

CANTONS	Résultats totaux des partis		
	Flamands	Francophones	+/- %
Anderlecht	21,40	71,80	50,40
Asse	88,43	9,11	79,32
Bruxelles	20,54	71,86	51,32
Hal	69,09	27,47	41,62
Ixelles	9,38	84,42	75,04
Lennik	75,36	20,61	54,75
Meise	81,34	15,85	65,49
Molenbeek-Saint-Jean	20,32	72,26	51,94
Saint-Gilles	9,34	82,19	72,85
Saint-Josse-Ten-Noode	10,24	80,09	69,85
Schaerbeek	15,42	77,20	61,78
Uccle	8,36	85,47	77,11
Vilvorde	83,42	12,95	70,47
Zaventem	61,33	34,30	27,03
TOTAL	39,48	54,19	14,71

strictement francophone en Wallonie, à Bruxelles-Hal-Vilvorde prend contour un espace moins marqué par le clivage ethnolinguistique. Dans un premier temps, l'électeur peut choisir la liste sur laquelle il veut voter. Dans un second temps, il n'y a pas de canton homogène du point de vue linguistique, ce qui permet de fait le choix de la liste. Comme on le peut constater, les résultats à BHV sont cumulés au niveau des 14 cantons qui englobent quelques communes chacun. Le résultat total obtenu par les partis strictement flamands est de 39,48% et le score des partis strictement francophones est de 54,19. Tenant compte des données informelles sur la structure de la population bilingue de la circonscription qui inclut la capitale, données qui approximent une parité numérique des deux groupes, nous ne pouvons pas exclure l'hypothèse que l'électorat de Bruxelles-Hal-Vilvorde donne lui aussi un vote sur clivage ethnique avant tout.

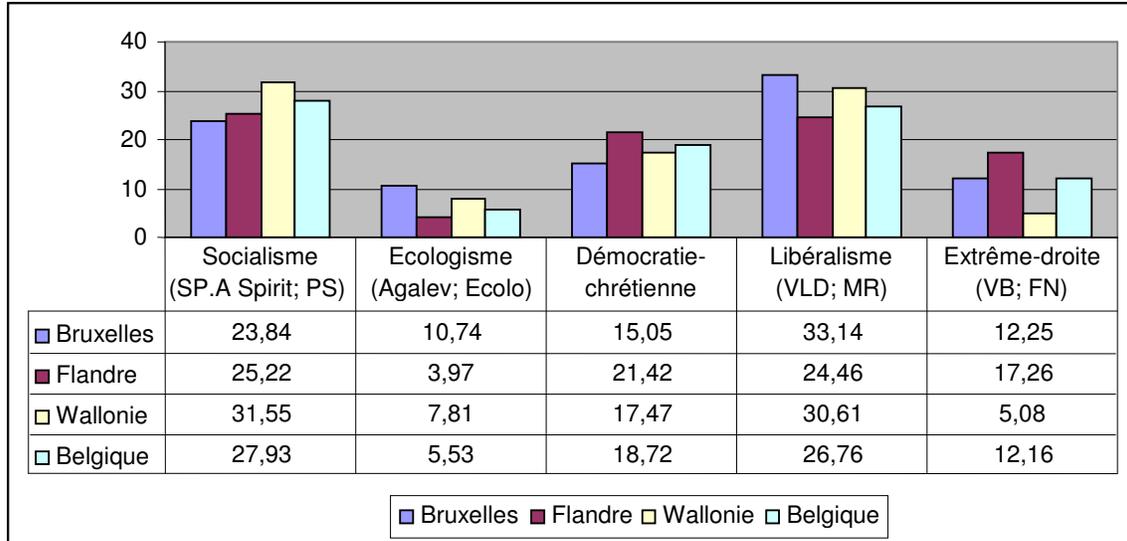
En Wallonie, l'ordre des occupants des cinq premières places est: PS, MR, CDH, Ecolo et FN. En Flandre, les six premières places privilégiées appartiennent aux formations VLD, SP.A Spirit, CD&V, VB, N-VA et Agalev (Tableau 1). Même si l'on pouvait dire que le centre droit maintient son hégémonie dans la région de Flandre

(longtemps dominée par la démocratie chrétienne) et que la Wallonie reste fidèle à la gauche (Pilet, 2007, 233), il ne faut pas ignorer que tant le VLD flamand que le PS francophone sont suivis de près par leurs adversaires idéologiques, le parti socialiste SP.A Spirit et, respectivement, le cartel libéral MR (centre-droit).

Si nous voulons savoir quels sont les pôles idéologiques dans chacune des deux régions, alors il suffit de regarder les positions que les familles de partis occupent dans le Tableau 4.2. Par la suite, nous verrons que la Flandre Orientale et le Brabant Wallon représentent les régions les plus libérales, tandis que le Limbourg et le Hainaut sont les plus socialistes. Les partis libéraux (VLD et MR) cumulent leurs scores les plus bas toujours dans les provinces de Limbourg et de Hainaut, alors que les socialistes (SP.A Spirit et PS) cumulent les siens à Anvers et à Brabant Wallon. En ce qui concerne les partis de la démocratie chrétienne, le CD&V est soutenu principalement par la Flandre Occidentale et en dernier lieu, fait un peu curieux, par la province voisine- la Flandre Orientale. Le parti démocrate humaniste francophone (CDH) est soutenu le plus par le Luxembourg et le moins par le Brabant Wallon. Apparemment, il n'y a pas de lien entre le point occupé sur le continuum gauche-droite belge et la position géographique ou la distance par rapport à la frontière linguistique. Au premier coup d'oeil, l'implantation électorale des quatre partis semble être aléatoire. Jugeant d'après le pourcentage des voix vertes, le Louvain, la Flandre Orientale et l'Anvers sont les provinces flamandes les plus écologistes, le Limbourg et la Flandre Occidentale étant le moins. En région wallonne, Ecolo séduit surtout l'électorat de Brabant Wallon et de Namur mais moins celui de Hainaut. En plus, les Wallons semblent être plus attachés aux idées écologistes que les Flamands.

On observe que les électorats flamand, wallon et bruxellois, de même que leurs subdivisions provinciales/ cantonales, ont valorisé chacun à sa propre manière les offres politiques régionales. Et, pourtant, leurs comportements électoraux ne diffèrent pas tellement! En premier lieu, également parce que le vote est obligatoire en Belgique, le taux de participation aux élections de 2003 a été assez élevé (91,96%) et approximativement égal pour les trois régions: 93,66% en Flandre, 91,04% en Wallonie et 88,10% à Bruxelles-Hal-Vilvorde (Tableau 3). En deuxième lieu, même si les valeurs enregistrées par chaque famille politique diffèrent subtilement d'une région à l'autre, les tendances au ralliement idéologique convergent. (Figure 1.1.)

Figure 1.1.
Le vote à la Chambre des Représentants, 2003-
Comparaison des résultats obtenus au niveau des circonscriptions (I)

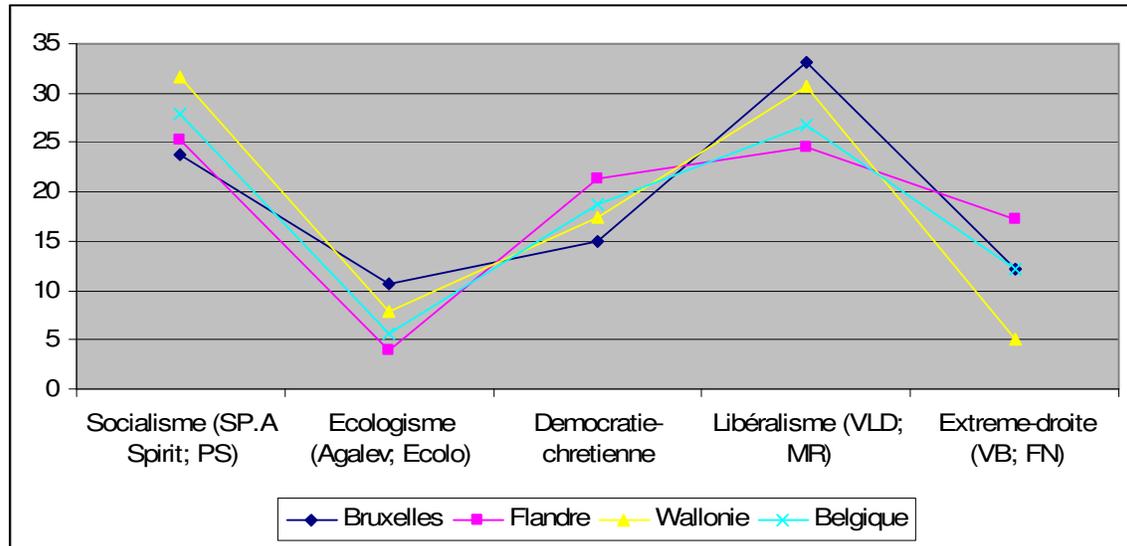


Petite parenthèse, il faut remarquer la présence des mêmes familles politiques tant dans la région néerlandophone que dans celle francophone. Bien que le parti libéral, par exemple, porte des noms différents en Flandre (VLD- Vlaams Liberalen Democraten) et en Wallonie (MR- Mouvement Réformateur), s'agissant à la base de deux formations distinctes, les deux ont en commun un profil libéral. En Belgique, à l'instar de la famille libérale, chaque famille est représentée par au moins deux formations (partis-frères). En d'autres mots, à chaque offreur politique dans une région correspond un homologue dans la région voisine. Ainsi, on observe qu'aucune des familles (socialiste, écologiste, libérale, démocrate-chrétienne et d'extrême-droite) ne décline sa participation aux élections organisées dans les trois régions. Deux grands partis de chacune des cinq familles se placent parmi les onze premiers partis les plus votés.

La Figure 1 et la Figure 2 sont construites sur la base des mêmes données mais elles mettent en exergue deux choses distinctes. La première est utilisée dans la comparaison des valeurs à mesurer pour la détermination sur le continuum gauche-droite des positions occupées par les électors bruxellois, flamand, wallon et belge. Ainsi, on peut observer facilement les variations du vote socialiste d'une «circonscription» à l'autre, les variations du vote écologiste, et ainsi de suite. Les variations ne sont pas énormes. Mais, en effet, il s'avère au bout du compte que le vote wallon est le plus à gauche, les chrétiens-démocrates sont plus soutenus en région néerlandophone qu'ailleurs et le nationalisme est moins intense en Wallonie surtout qu'en Flandre. Concernant le vote d'extrême-droite, ce qui surprend sans doute sont les chiffres élevés enregistrés en Flandre à la différence de ceux de Bruxelles, compte tenu du fait que le résultat de la capitale provient de l'addition des pourcentages obtenus par les deux partis d'extrême-droite (Vlaams Blok et FN). Parce que ce type de calcul a déterminé tous les pourcentages des votes accordés aux cinq familles politiques dans la circonscription de

Bruxelles-Hal-Vilvorde, on s'attend habituellement à ce que les cinq taux ainsi obtenus soient plus hauts que dans le cas où ils ne proviennent pas d'une addition.

Figure 2
*Le vote à la Chambre des Représentants, 2003-
 Comparaison des résultats régionaux (II)*



La Figure 2, sans reprendre les données de base, met en évidence les tendances. Comme tout autre graphique en courbes, elle rend visible plutôt le taux de variation que la grandeur de la variation. Puisque les quatre courbes se coupent à peu près sous les mêmes angles, le graphique peut être lu comme suit: les options électorales de la société belge en son entier ne diffèrent que très peu d'une circonscription à l'autre (on fait référence ici aux options idéologiques, non pas aux options partisans). Sur l'axe gauche-droite, les modèles de vote des Flamands, des Wallons et des Bruxellois paraissent suivre la même trajectoire, le même modèle. Les trois électors partagent à peu près les mêmes options idéologiques. Elles se séparent le plus visiblement sur le terrain de la droite radicale, où les courbes flamande (ascendante) et wallonne (descendante) s'éloignent l'une de l'autre, en modifiant la trajectoire commune (la courbe de tendance).

(2) Les élections au Sénat, 2003

Le taux de participation aux élections du Sénat varie extrêmement peu par rapport à la Chambre en 2003 (le Tableau 3.2.). Par conséquent, il n'y a pas d'observations nouvelles à faire au-dessus, autres que celles que nous avons faites auparavant sur ce qui s'est passé à la Chambre des Représentants. En plus, il faudrait mentionner le fait que le vote électronique, tout comme le vote traditionnel, laissent la possibilité de s'abstenir pour une des deux Chambres. Alors, constater que le nombre de bulletins déposés pour la Chambre et celui enregistré au Sénat sont approximativement

égaux, même si ce n'est pas un fait très surprenant, mais bien prévisible, pourrait nous montrer, par exemple, l'effet cumulatif du scrutin législatif sur la participation. Similairement, la variation du taux d'une circonscription à l'autre est très faible. Les options ne diffèrent pas non plus de celles que les électeurs ont exprimées pour la Chambre (Tableau 2). Les petites différences qu'on peut constater sont vraiment imperceptibles. La valeur de l'écart entre les deux scores que chaque parti obtient aux élections législatives n'est pas supérieure à un pourcent. Par conséquent, on pourrait considérer que le vote belge aux élections législatives de 2003 est un vote en miroir. Nous osons d'estimer que deux des facteurs importants qui déterminent un tel vote sont l'obligation du vote et la simultanéité des élections du Sénat et de la Chambre des Députés. Cette hypothèse peut paraître banale mais elle est très utile si l'on veut étudier la corrélation entre la fluctuation du comportement électoral d'un scrutin à l'autre (législatif et, ensuite, local, par exemple) et la durée qui s'écoule entre les deux. Si l'on faisait le classement des partis francophones et celui des partis néerlandophones, alors on observerait qu'ils occupent les mêmes positions à la Chambre qu'au Sénat. Seul le VLD est devancé au Sénat par le SP.A Spirit. Il est très important d'observer que la distance entre les scores des mieux placés sur les listes des deux collèges et les scores de ceux qui occupent la seconde position est, encore une fois, réellement très petite, de 0,69% dans le Collège néerlandophones, de 0,9% dans le Collège francophone.

Tableau 5

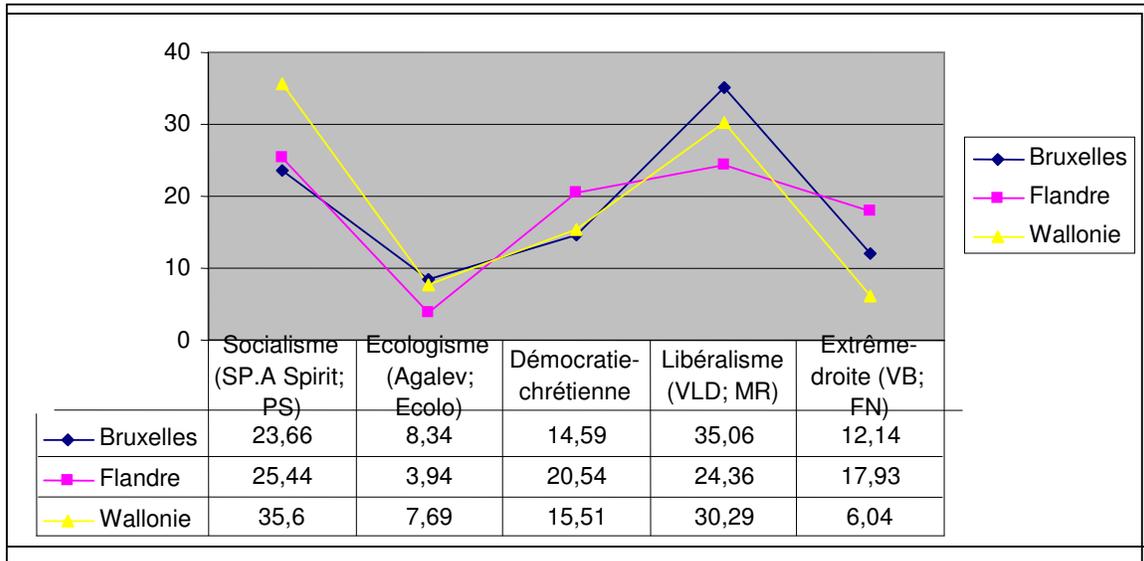
*Le vote au Sénat, le 18 mai 2003-
résultats au niveau des collèges et des circonscriptions*

PARTI					
	Collège électoral français	Collège électoral flamand	Circ. électoral de BHV	Circ. électoral flamande	Circ. électoral wallonne
N-VA		4,91	2,35	4,85	
SP.A-Spirit		24,87	8,02	25,44	
VB		18,21	8,94	17,93	
CD&V		20,44	8,21	20,54	
VLD		24,73	12,15	24,36	
Agalev		3,95	1,70	3,94	
MR	32,13		22,91		30,29
Ecolo	8,43		6,64		7,69
CDH	14,65		6,38		15,51
PS	33,96		15,64		35,60
FN	5,95		3,20		6,04

Le Tableau 5 montre que les préférences électorales du Collège français de BHV et de l'électorat wallon ne sont pas identiques. Tandis qu'en Wallonie le PS obtient le plus de voix, à Bruxelles-Hal-Vilvorde, il est devancé par le MR. On dirait donc que les Bruxellois votent plus à droite que les Wallons. Côté flamand, les préférences électorales diffèrent de manière plus visible d'une circonscription à l'autre. Deux choses retiennent notre attention ici. Premièrement, c'est la géographie du vote socialiste. SP.A Spirit attire le plus de voix en Flandre mais se place sur la quatrième position au niveau du Collège flamand de BHV. En effet, en Flandre, les socialistes sont suivis de près par les libéraux. Cela ne nous empêche pourtant pas d'observer que les Belges qui proviennent des communes qui forment la circonscription de BHV, néerlandophones et

francophones, votent ensemble plus à droite par rapport aux deux autres circonscriptions (Figure 2).

Figure 2. *Le vote au Sénat 2003-
Comparaison des résultats obtenus au niveau des circonscriptions*



En fait, c'est exactement ce qui se passe aux élections de la Chambre des Députés, fait facilement observable dans les Figures 1.1. et 1.2. Deuxième aspect à observer, même si l'électorat flamand de BHV donne un important vote libéral, il se trouve qu'il conserve en même temps un lien électoral important avec le Vlaams Blok, formation qui occupe la deuxième position. Evidemment, les différents segments d'un collège électoral peuvent être attirés par une multitude d'idéologies, voire très opposées. En effet, dans le cas précis du collège néerlandophone de BHV, les scores de VB, de SP.A Spirit et de CD&V sont très semblables, ce qui indique une polarisation de l'électorat néerlandophone à BHV, une polarisation plus accentuée que celle de l'électorat francophone de la même circonscription. Ainsi, dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, tandis que les options des Flamands sont plus variées (libérales, nationalistes, conservatrices, socialistes), les Francophones optent principalement pour le MR et le PS. Comme la séparation des deux collèges n'existe qu'aux élections du Sénat, ce type d'observations ne sont pas possibles à faire au niveau de la Chambre.

Tableau 6.

*Le vote au Sénat, le 18 mai 2003.
Résultats cantonaux à Bruxelles-Hal-Vilvorde*

Comme on peut l'observer dans le Tableau ci-contre, du total de quatorze cantons, huit donnent de nouveau un vote plus favorable pour les listes francophones et six pour celles des partis flamands. C'est toujours à Uccle, à Ixelles et à Saint-Gilles que les partis néerlandophones enregistrent les scores les plus bas, tandis que leurs partifrères ont les leurs à Asse et à Meise. Le résultat total obtenu

CANTONS	Résultats totaux des partis		
	Flamands	Francophones	+/- %
Anderlecht	17,68	78,53	60,85
Asse	87,79	10,01	77,78
Bruxelles	17,5	78,03	60,53
Hal	69,16	27,85	41,31
Ixelles	7,84	87,35	79,51
Lennik	75,27	21,02	54,25
Meise	81,66	15,94	65,72
Molenbeek-Saint-Jean	16,45	79,8	63,35
Saint-Gilles	7,83	87,87	80,04
Saint-Josse-Ten-Noode	8,94	85,1	76,16
Schaerbeek	12,06	83,45	71,39
Uccle	6,6	88,72	82,12
Vilvorde	69,16	27,85	41,31
Zaventem	60,36	35,89	24,47

par les partis strictement flamands est de 38,45% et le score des partis strictement francophones est de 57,67%. On obtient de nouveau une image en miroir du vote pour le Sénat et de celui pour la Chambre des Représentants. Les faibles variations qu'on puisse observer dans le Tableau 6 montrent en fait à quel point le comportement électoral est répétitif aux élections législatives de 2003. En Belgique, le scrutin mixte laisse la possibilité à l'électeur de voter pour un tel ou tel parti (scrutin de liste) ou pour des candidats (scrutin uninominal). Théoriquement, si l'électeur belge votait surtout pour des candidats, alors les résultats obtenus par chacun des partis à la Chambre et au Sénat pourraient fortement différer. Le fait d'enregistrer à peu près le même pourcentage de voix à chaque fois ne peut être expliqué qu'à travers deux situations : les électeurs, soit considèrent-ils l'élection du Sénat une élection de « second ordre » et alors ils expriment une seule option en deux voix, soit il se trouve qu'ils évaluent les plateformes des partis beaucoup plus qu'ils ne le font avec les programmes des candidats.

*L'appartenance linguistique des électeurs
à la Chambre des députés et au Sénat, 2003 (PIOP)*

Au début du chapitre sur les élections de 2003, nous avons présenté schématiquement les enquêtes électorales réalisées par ISPO et PIOP en Belgique dans cinq années électorales. Nous avons mentionné le fait que ces enquêtes sont les seules ayant pris en considération la caractéristique linguistique de l'électorat. Plus précisément, on a posé des questions du type: « Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison ? ». En réponse, chaque personne interviewée a précisé quelle est la langue qu'elle utilise le plus souvent à la maison, quelles sont la deuxième, la troisième et la quatrième langue parlée à la maison, s'il est le cas. Dans la région de Bruxelles, d'un échantillon de 235 personnes, 205 ont coché « le français » dans la case de la première

langue et 19 seulement ont coché « le néerlandais », ce qui correspond à un rapport de 87% contre 8%. Neuf autres Bruxellois de l'échantillon utilise le français dans un second temps. Sauf les 19 Bruxellois dont la langue maternelle est probablement le néerlandais, il n'y en a pas d'autres qui utilisent cette langue à la maison. Par conséquent, il existe la probabilité d'avoir un échantillon francophone légèrement surestimé. Concernant la situation des groupes linguistiques dans les deux autres régions, des francophones vivent en Flandre (1,48%, selon l'enquête) et des néerlandophones habitent en Wallonie (3,34%)- Tableau A.1.

Dans la province de Hainaut, 17 personnes ont déclaré parler le flamand le plus souvent à la maison. Dans le tableau SPSS, le Hainaut paraît être la province wallonne avec le plus grand nombre de locuteurs du flamand. Ce facteur pourrait expliquer la présence de Vlaams Blok dans la circonscription de Hainaut aux élections de la Chambre et le résultat y obtenu (0,85%). Selon les données de l'enquête, environ 90% de l'électorat de cette province est francophone, 5,70% est néerlandophone. Étant donné cette estimation de la structure linguistique de Hainaut, on peut affirmer que seulement une petite partie de la minorité flamande a voté pour le Vlaams Blok et le reste a donné sa voix à un parti wallon. On a ici un cas de vote trans-communautaire, flamando-francophone- Tableau A.2.

Dans le Tableau A.3., Vivant est le parti acommunautaire le plus voté, et surtout par les flamands. Nous savons que dans les cantons de la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde les électeurs ont la possibilité de choisir dans quel collège veulent voter. Un calcul très simple nous indique le fait que le pourcentage des néerlandophones (ceux qui parlent le flamand le plus souvent à la maison) qui accorde un vote trans-communautaire (2,83%), par rapport à celui des francophones (1,55%), est supérieur. La différence est quand même extrêmement petite, de 1,28%. Les flamands qui donnent un vote francophone (à BHV) sont attirés principalement par le PS, ensuite par le CDH, le MR et, dernièrement, par Ecolo. Aux élections de la Chambre de 2003, comme ils habitent surtout dans la province liégeoise, les Allemands ont voté pour les partis francophones. En général, la tendance des autres groupes linguistiques (Anglais, Berbères, Arabes, Turcs, Espagnols) est de voter pour un parti francophone, pour le PS le plus fréquemment.

Les données du Tableau A.4., tableau qui fait la corrélation entre le vote au Sénat et la langue parlée le plus souvent par l'électeur, indique de nouveau le fait que le pourcentage des votes trans-communautaires accordés par la population flamande de la région de Bruxelles (2,75), par rapport au pourcentage francophone de votes trans-communautaires (1,55%), est supérieur. En effet, la différence entre les deux reste extrêmement petite, de 1,20%. Tout comme aux élections de la Chambre des Représentants, les Flamands qui donnent un vote francophone (à BHV) au Sénat sont attirés principalement par le PS, ensuite par le CDH, le MR et, dernièrement, par Ecolo. Par contre, les options des Francophones diffèrent d'une Chambre à l'autre. L'ordre de leurs préférences à la Chambre était : 1. VLD; 2. VB; 3. SP.A Spirit et CD&V. Au Sénat, CD&V et Vlaams Blok attirent le plus grand nombre de voix trans-communautaires, suivis par les socialistes, les libéraux et, ensuite, par les écologistes flamands. Aux élections de la Chambre Supérieure, les Allemands et les autres groupes linguistiques ont voté presque en unanimité pour des partis francophones, pour le PS le plus souvent.

Tableau A.1*Région/ Langue parlée à la maison (1ère réponse)- Cross Tabulation*

REGION	Langue parlée à la maison (1 ^{ère} réponse)										Total
	Néerlandais	Français	Anglais	Berbère	Arabe	Turc	Allemand	Espagnol	Autre	NR	
Bruxelles	19	205	1	1	3	0	1	1	3	1	235
Flandre	1189	18	1	0	0	0	0	0	4	1	1213
Wallonie	26	739	3	0	1	2	2	1	3	0	777
Total	1234	962	5	1	4	2	3	2	10	2	2225

Tableau A.2.*Province/ Langue parlée à la maison (1^{ère} réponse)- Cross tabulation*

PROVINCE	Langue parlée à la maison (1 ^{ère} réponse)										Total
	Flamand	Français	Anglais	Berbère	Arabe	Turc	Allemand	Espagnol	Autre	NR	
Anvers	322	2	0	0	0	0	0	0	0	0	324
Brabant Flamand	188	7	1	0	0	0	0	0	1	1	198
Flandre Occidentale	244	7	0	0	0	0	0	0	0	0	251
Flandre Orientale	272	2	0	0	0	0	0	0	2	0	276
Hainaut	17	274	2	0	0	1	0	1	3	0	298
Liège	3	225	1	0	1	1	2	0	0	0	233
Limbourg	163	0	0	0	0	0	0	0	1	0	164
Luxembourg	0	62	0	0	0	0	0	0	0	0	62
Namur	2	106	0	0	0	0	0	0	0	0	108
Brabant Wallon	4	72	0	0	0	0	0	0	0	0	76
Bruxelles	19	205	1	1	3	0	1	1	3	1	235
Total	1234	962	5	1	4	2	3	2	10	2	2225

Tableau A.3.*Langue parlée à la maison (1^{ère} réponse)/ Le choix du parti pour la Chambre, le 18 mai 2003- Cross tabulation*

LANGUE parlée à la maison (I)	PARTY CHOICE FOR CHAMBER MAY 18 2003																				Total
	VLD	SP.A Spirit	CD& V	VB	N-VA	Agalev	RE-SIST	Vivant	PS	MR	CDH	Ecolo	FN	PTB-UA	Autre parti	Vide	Invalide	Je n'ai pas voté	Je ne sais pas	NR	
Flamand	272	278	237	124	51	42	1	4	17	6	9	3	0	0	1	35	11	37	55	51	1234
Français	5	3	3	4	0	0	0	3	268	222	137	92	12	3	7	22	8	70	63	40	962
Anglais	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	5
Berbère	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Arabe	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Turc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Allemand	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Espagnol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Autre	1	2	0	0	0	1	0	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10
NR	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Total	278	283	241	128	51	44	1	7	294	233	149	98	12	3	8	57	19	108	120	91	2225

Tableau A.4.*Langue parlée à la maison (1^{ère} réponse)/ Le choix du parti pour le Sénat, le 18 mai 2003- Cross tabulation*

LANGUE (I)	PARTY CHOICE FOR SENATE MAY 18 2003																			Total
	VLD	SP.A Spirit	CD& V	VB	N-VA	Agalev	Vivant	PS	MR	CDH	Ecolo	FN	PTB-UA	Autre parti	Vide	Invalide	Je n'ai pas voté	Je ne sais pas	NR	
Flamand	255	270	248	118	47	52	2	16	6	7	5	0	0	3	37	11	36	64	57	1234
Français	2	3	4	4	0	2	4	273	214	122	98	15	2	10	21	9	64	62	53	962
Anglais	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	5
Berbère	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Arabe	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	4
Turc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Allemand	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Espagnol	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Autre	1	2	0	0	0	1	0	3	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10
99	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Total	258	275	253	122	47	56	6	298	223	133	107	15	2	13	58	20	101	128	110	2225

CONCLUSIONS

En conclusion, tandis que l'offre électorale reste délibérément néerlandophone en Flandre et, respectivement, strictement francophone en Wallonie, à Bruxelles-Capitale, prend contour un espace moins marqué par le clivage ethnolinguistique.³⁰ En 2003, les électors flamand, wallon et bruxellois, de même que leurs subdivisions provinciales/cantonales, ont valorisé chacun à sa propre manière les offres politiques régionales. Et, pourtant, leurs comportements électoraux ne diffèrent pas tellement! Même si les valeurs enregistrées par chaque famille politique diffèrent subtilement d'une région à l'autre, les tendances au ralliement idéologique convergent.

Le vote trans-communautaire n'apparaît pas en dehors de Bruxelles puisqu'il n'y a pas les conditions nécessaires à se produire. En Wallonie l'offre électorale est unilingue francophone et en Flandre elle demeure strictement flamande. En 2003, dans la circonscription de Bruxelles-Hal-Vilvorde, un tel vote est concevable et il est réel, même si marginal du point de vue quantitatif. Ici, le vote fondé sur clivage linguistique/communautaire demeure prioritairement l'apanage des Francophones. Une analyse des motivations des votes trans-communautaire serait à même d'offrir une explication théorique de ce phénomène aussi.

Le pourcentage de votes de VB à BHV, par rapport au pourcentage moyen obtenu en Flandre, pourrait être considéré comme étant un indicateur de la radicalité des opinions et attitudes politiques flamandes dans une région multilingue. Le score de 10,30% à Bruxelles-Hal-Vilvorde surprend. Comme le pourcentage des électeurs néerlandophones à BHV est inférieur à 50% de la population de la circonscription, la performance du Vlaams Blok est comparable à celle obtenue dans la province située le plus à droite- Anvers. Cela montre que les opinions politiques des néerlandophones de BHV ne sont pas plus modérées qu'en Flandre- circonscription et région unilingue, ce qui est étonnant, donné étant la tendance générale à tempérence politique dans les sociétés bilingues.

L'idée se retrouve dans la théorie des clivages entrecroisés de Seymour Martin Lipset et dans celle des «appartenances superposées», formulée par les théoriciens des groupes (Arthur F. Bentley³¹ et David B. Truman³²) et, avant eux, fait moins connu, par Elmer Eric Schattschneider³³. En résumé, les théories sur la stratification des clivages et des appartenances montrent que les individus appartenant simultanément à un certain nombre de groupes différents (organisés ou non), sont soumis à des pressions psychologiques entrecroisées, ce qui les prédisposent à adopter des attitudes tempérées.

³⁰ Ici, aux élections de la Chambre des Représentants de 2003, par exemple, tandis que les cinq partis francophones les plus importants obtiennent 51,71% des votes, leurs homologues néerlandophones gagnent 45,82%. Si le pourcentage des locuteurs du français à Bruxelles est réellement de 85-90% (note iii), alors environ 34% des francophones ont soutenu un parti flamand (si on suppose que les Flamands n'ont pas voté massivement pour les partis de la majorité). Plus le total des votes flamando-flamands est inférieur à 13% (le pourcentage approximé des Bruxellois néerlandophones), plus les votes franco-flamands dépassent 34%.

³¹ Arthur F. BENTLEY, *The Process of Government: A Study of Social Pressures*, IV-ème Édition, Evanston, Principia Press of Illinois, 1955.

³² David B. TRUMAN, *The Governmental Process: Political Interests and Public Opinion*, New York, Knopf, 1951. Truman est ce théoricien des groupes qui a essayé d'extrapoler la théorie, en lui vérifiant la validité en dehors de l'espace américain.

³³ Elmer Eric SCHATTSCHEIDER, *Party Government*, New York, Rinehart and Co., 1942, p. 33 ff.

Leurs attitudes sont généralement beaucoup moins radicales que celles présentées par les gens dont les appartenances sont concentrées uniquement dans le cadre de chaque groupe découpé par les clivages intenses d'une société extrêmement fragmentée. La tendance des opinions et attitudes est à devenir cumulatives du point de vue politique, l'impact de l'appartenance aux groupes diminue.

Notre analyse s'arrête plus ou moins là. S'appuyant sur les données empiriques, nous pouvons également examiner la carte d'implantation des principaux partis et familles politiques dans les trois régions, dans les provinces et dans chaque canton bruxellois, ce qui ne nous aide pourtant pas de séparer encore plus les informations sur les deux collèges électoraux, nommés ainsi conventionnellement lorsqu'il s'agit des élections de la Chambre. L'analyse comparée des élections belges nous permettra de répondre aux questions lancées ci-dessus d'une manière plus nuancée.

Bibliographie

- ALMOND, Gabriel A., Sidney VERBA, *Cultura Civică. Atitudini politice și democrație în cinci națiuni*, Bucarest, Du STYLE, 1996.
- BARTOLINI, Stefano, Peter MAIR, *Identity, competition and electoral availability. The stabilisation of European electorates: 1885-1985*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990.
- BOY, Daniel, Nonna MAYER, *L'électeur à ses raisons*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Presses de Sciences Po), Paris, 1997.
- BUDGE, Ian, Dennis J. FARLIE, *Explaining and predicting elections. Issue Effects and Party Strategies in Twenty-three Democracies*, George Allen & Unwin, Londres, 1983.
- CATT, Helena, *Voting Behaviour. A Radical Critique.*, Leicester University Press, Londres, 1996.
- DELWIT, Pascal, Jean-Michel De Waele (éds), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2000.
- DELWIT, Pascal (éd.), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement?*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005.
- DELWIT, Pascal, *Composition, décomposition et recomposition du paysage politique en Belgique*, Éditions Labor, Collection la Noria, Bruxelles, 2003.
- DENVER, David, Gordon HANDS, *Issues and Controversies in British Electoral Behaviour*, Harvester Wheatsheaf, Londres, 1992.
- DIAMOND, Larry, Richard GUNTHER, *Political Parties and Democracy*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and Londres, 2001.
- FRANKLIN, Mark N., Thomas T. MACKIE, Henry VALEN, *Electoral Change. Responses to evolving social and attitudinal structures in western countries*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.
- FRANKLIN, Mark N., Christopher WLEZIEN, *The Future of Election Studies*, Mass: Pergamon, Boston, 2002.
- FROGNIER, André-Paul, Lieven DE WINTER, Pierre BAUDEWYNS (éds.), *Élections le reflux? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, De Boeck Université, Bruxelles, 2007.

HARROP, Martin, William L. MILLER, *Elections and Voters. A Comparative Introduction*, Macmillan, Londres, 1987.

HEATH, Anthony, Roger JOWELL, John CURTICE, *How Britain Votes*, Pergamon Press, Oxford, 1985.

HINICH, Melwin J., Michael C. MUNGER, *Ideology and the Theory of Political Choice*, The University of Michigan Press, Michigan, 1994.

KATZ, Richard S., *Democracy and Elections*, Oxford University Press, Oxford, 1997.

LAZARSELD, Paul F., Bernard BERELSON, William McPHEE, *Voting. A study of opinion Formation in a Presidential Campaign*, The University of Chicago Press, Chicago, 1954.

LAZARSELD, Paul F., Bernard BERELSON, Hazel GAUDET, *The People's choice. How the Voter makes up his mind in a presidential campaign*, Columbia University Press, 1968. (LAZARSELD, Paul F., Bernard BERELSON, Hazel GAUDET, *Mecanismul votului. Cum se decid alegătorii într-o campanie prezidențială*, Comunicare.ro, Bucurest, 2004).

LAZARSELD, Paul F., Morris ROSENBERG, *The Language of Social Research*, The Free Press, New York, 1955.

LIPHART, Arend, *Democrația în societățile plurale*, Polirom, Iassy, 2002.

LIPHART, Arend, *Modele ale democrației. Forme de guvernare și funcționare în trezeci și șase de țări*, Polirom, Iassy, 2000.

LIPHART, Arend, *Electoral Systems and Party Systems. A Study of Twenty-Seven Democracies, 1945-1990*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

LIPSET, Seymour Martin, Stein ROKKAN, "Cleavage Structures, Party System and Voter Alignment, in S. LIPSET, S. ROKKAN (éd.), *Party Systems and Voter Alignments*, Free Press, New York, 1967.

MAIR, Peter, *Party System Change. Approaches and Interpretations*, Clarendon Press, Oxford, 1997.

MAYER, Nonna, Pascal PERRINEAU, *Les comportements politiques*, Armand Colin, Paris, 1992.

McLEAN, Iain, Arnold B. URKEN (éds), *Classics of Social Choice*, The University of Michigan Press, Michigan, 1995.

McNAIR, Brian, *An introduction to political communication*, 2nd Edition, Routledge, New York, 1999.

McRAE, Kenneth D., "The Plural Society and the Western Political Tradition", *Canadian Journal of Political Science/ Revue Canadienne de science politique*, Vol. 12, No. 4, Décembre 1979, pp. 675-688.

NORRIS, Pippa, *Electoral Change since 1945 in Britain*, Blackweell, Oxford, 1997.

NORRIS, Pippa, *Elections and Voting Behaviour. New Changes, New Perspectives*, Aldershot; Brookfield, vt.: Ashgate, Dartmouth, 1998.

NORRIS, Pippa, *Electoral Engineering. Voting Rules and Political Behaviour*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.

ROKKAN, Stein, *Citizens, elections, parties. Approaches to the Comparative Study of the Process of Development*, Universitetsforlaget, Oslo, 1970.